

PRECISIONS SUR LES QUESTIONS EVOQUEES EN CONSEIL D'ECOLE CONCERNANT LA MAIRIE DE GASTES

Question 1 :

Certains parents se retrouvent dans une situation compliquée lors de la fermeture du centre de loisirs l'été. Ste Eulalie manque de place pour cette période. Pensez-vous à un éventuel recrutement de saisonniers avec Bafa pour pouvoir assurer le mois d'août ? Beaucoup de parents sont sans solution chaque année.

➔ La mairie en tant qu'employeur doit donner des congés à la directrice de l'ALSH, ce qui entraîne la fermeture sur cette période l'été.

Recruter des saisonniers, mais pas de directrice sur cette période, ce qui n'est pas possible.

Pour autant, ni la mairie ni l'ALSH n'a reçu de demande particulière. Nous invitons les parents à se faire connaître, ceci afin d'établir un "diagnostic" de la situation et pour les orienter si possible vers d'autres solutions. (Convention Territoriale Globale : il est possible d'aller dans d'autres ALSH de la Communauté de Communes Des Grands-lacs). A ce jour, il n'est pas prévu d'augmenter la période d'ouverture de l'ALSH l'été.

Question 2

Est-il possible de poser un filet pour éviter que les ballons partent sur les parkings ou chez les voisins ?

➔ Il n'est pas prévu à l'heure actuelle d'installer de filet mais la question est remontée en mairie.